

CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 19h45, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 22 avril 2026.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

Mme Sophie PIFFARELLY, M. Cyril LONGUÉPÉE, Mme Catherine JUAN, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Aimé LONGUÉPÉE, M. Salah KRIMAT - Adjoint au Maire

M. James BEL, Mme Aurore DJOUMER, Mme Véronique GARCIA, Mme Nathalie GERVAIS, M. Abdoul KANE, M. Wouassim LAJILI, M. Lionel LOURDIN, M. Jean LORENZO, Mme Rahma M'TIR, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, Mme Leïla ZENATI – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

M. Mehdi BOUMENJEL donne pouvoir à Mme Leïla ZENATI

M. Xavier GIRARD donne pouvoir à M. Lionel LOURDIN

Mme Chanrotana HUN donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

Étaient absents :

Mme Sandrine DEBEAUSSE, Mme Ingrid VASSEUR.

Mme Aurore DJOUMER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°02 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le code général des impôts et notamment son article 1650 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de contribuables de la ville appelés à faire partie de la commission communale des impôts directs ;

Considérant qu'il revient au conseil municipal de proposer à la Direction départementale des finances publiques une liste de 32 personnes, réparties équitablement entre les trois impôts directs locaux ;

Considérant que, sur la base de cette liste de présentation, Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques désignera les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants de la commission communale des impôts directs ;

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

ARTICLE 1^{ER} – DRESSE la liste de présentation de la commission com
la manière suivante :

Titulaires	Suppléants
1. Mme PIFFARELLY Sophie	1. Mme M'TIR Rahma
2. M. LONGUEPEE Cyril	2. M. BEL James
3. Mme JUAN Catherine	3. Mme ZENATI Leïla
4. M. MONTARDIER Marc	4. Mme HUN Chanrotana
5. Mme MOUTTOU Eve	5. M. LAJILI Wouassim
6. M. MOKHTARI Mohamed	6. M. BOUMENJEL Mehdi
7. Mme LONGUEPEE Aimé	7. M. PETAUTON Maxime
8. M. KRIMAT Salah	8. M. KANE Abdoul
9. Mme RENAUT Christine	9. Mme VASSEUR Ingrid
10. M. RACHET Olivier	10. Mme DEBEAUSSE Sandrine
11. Mme GARCIA Véronique	11. M. SOENNEN Christian
12. Mme GERVAIS Nathalie	12. M. DJOUMER Axel
13. Mme DJOUMER Aurore	13. M. TAMOUM Jamel
14. M. LORENZO Jean	14. Mme DIOUF Bintou
15. M. GIRARD Xavier	15. Mme DONMEZ Yasemin
16. M. LOURDIN Lionel	16. M. MOUSTAATIF Samir

ARTICLE 2 – DIT que cette liste sera transmise au directeur départemental des finances publiques.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Didier FISCHER

Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.